

Modification 1

Projet de mobilisation des intervenants du processus d'évaluations indépendant (PEI) Information, prise de conscience, guérison et réconciliation (Services de Sensibilisation) – Demande de Convention d'offre à commandes numéro 1000164131

Supprimer dans les Critères d'évaluation à la page 11 – 2.0 Exigences Obligatoires sous la
SECTION 1 – EXPÉRIENCE AUPRÈS DES AUTOCHTONES et la SECTION 3 – EXIGENCES
les références à l'annexe A - Énoncé des travaux

Remplacer avec: Appendice "D" – Énoncé des travaux

2.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES

	Critères d'évaluation	Respecté/ non respecté	Renvoi à la proposition
O1	<p>PROFIL SOMMAIRE DE L'ENTREPRISE</p> <p>L'offre du soumissionnaire DOIT inclure un PROFIL SOMMAIRE DE L'ENTREPRISE, détaillant l'expérience du soumissionnaire. Le profil sommaire DOIT être structuré comme indiqué ci-dessous, section par section.</p> <p>Le profil sommaire de l'entreprise DOIT :</p> <p>SECTION 1 – EXPÉRIENCE AUPRÈS DES AUTOCHTONES</p> <p>a) Donner un aperçu de l'expérience accumulée par le soumissionnaire au cours des dix dernières années dans la prestation de services similaires à ceux visés par les exigences de la présente DP (voir l'Appendice D - Énoncé des travaux) en réponse aux divers besoins des collectivités autochtones au Canada touchées par les séquelles du régime des pensionnats indiens.</p> <p>b) Attester de la capacité du soumissionnaire à gérer et à coordonner les nombreux besoins des intervenants autochtones.</p> <p>c) Attester de l'expérience du soumissionnaire en matière de sensibilisation et de formation des Autochtones.</p> <p>SECTION 2 – CAPACITÉS LINGUISTIQUES</p>		

	<p>a) Décrire la capacité du soumissionnaire à fournir des services en plusieurs langues, notamment dans les langues suivantes :</p> <p>anglais, français, inuktitut, innuinaqtun, siglit, oji-cri, déné gwich'in et dogrib, ojibway, innu et atikamekw.</p> <p>SECTION 3 – EXIGENCES</p> <p>a) Montrer que le soumissionnaire comprend les répercussions de l'expérience des pensionnats sur les anciens pensionnaires, les membres des collectivités et leurs familles.</p> <p>b) Montrer que le soumissionnaire comprend la portée et les problèmes potentiels des projets décrits dans le présent besoin (voir l'Appendice D - Énoncé des travaux).</p>		
--	--	--	--